



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11/09/2023

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	L'an deux mille vingt-trois, le lundi 11 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 4 septembre 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.
Nombre de membres en exercice : 15	Présents :
Nombre de Conseillers Présents : 13	Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Bénédicte Lavier, Nicolas Métivier, Florence Collino.
Nombre de Conseillers représentés : 2	Excusés : Hervé Lacroix, Marlène Benoit.
Début de séance : 20h30	Absent :
Fin de séance : 22h03	Pouvoirs : Hervé Lacroix à Sandrine Boillot, Marlène Benoit à Laurent Poncet
	Secrétaire : Francis Meuterlos

ADHESION A L'ASSOCIATION ANACEJ

CONVOCAION
LE 04 09 2023

AFFICHAGE LE

26 SEP. 2023

L'Anacej est née en 1991 d'une volonté de différents acteurs.trices, élu.e.s locaux, militant.e.s associatifs de fédérations d'éducation populaire, professionnel.le.s des collectivités locales, des hommes et des femmes convaincu.e.s de l'importance d'associer les enfants et jeunes à la construction des politiques publiques.

A travers son action, l'Anacej souhaite promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique et leur concertation au niveau local avec les élu.e.s. Pour cela, elle accompagne les collectivités dans la mise en place de démarches de participation des jeunes à la construction des politiques publiques.

Le montant de l'adhésion est de 324,62 €

M. le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à cette association pour que la commune soit accompagnée dans la démarche.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve l'adhésion à l'association

- Autorise le Maire à signer les documents en découlant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE



REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2023

Application agréée E-legalite.com

*Par le Maire empêché,
le 1^{er} adjoint
Samuel Péridy*